



Rapport Annuel Exercice 2015

**Assemblée Générale Ordinaire
Du 28 juillet 2016**

(Projet)

CHAPITRE PRELIMINAIRE : PRESENTATION DE LA SOCIETE	3
PREMIER CHAPITRE : RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE LA SOCIETE	
1- <i>ACTIVITE ET RESULTATS</i>	
1.1- Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société.....	6
1.2- Evolution de la société et de ses performances au cours des trois dernières années.....	6
1.3- Evolution de la structure financière.....	13
1.4- Analyse des investissements réalisés.....	14
1.5- Analyse des immobilisations.....	15
1.6- Indicateurs spécifiques du 1 ^{er} trimestre 2015.....	15
2- <i>PARTICIPATIONS</i>	
2.1- Les prises de participation ou les aliénations	16
3- <i>ACTIONNARIAT</i>	
3.1- Renseignement sur la répartition du capital et des droits de vote	16
3.2- Informations sur les conditions d'accès aux assemblées.....	16
4- <i>ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</i>	
4.1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration.	17
4.2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction	17
4.3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction... ..	17
4.4- Comités spéciaux et rôle.....	18
5- <i>AFFECTATIONS DES RESULTATS</i>	19
5.1- Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des Résultats. ...	19
6- <i>CONTROLE DES COMPTES</i>	19
DEUXIEME CHAPITRE : ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.	
2.1- Rapport général des commissaires aux comptes.....	22
2.2- Rapport spécial des commissaires aux comptes.	26
2.3- Etats financiers et notes aux états financiers.. ..	31
TROISIEME CHAPITRE : ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2015	
3.1- ORDRE DU JOUR	57
3.2- PROJETS DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'AGO	58
QUATRIEME CHAPITRE : DOCUMENT D'INFORMATION...	62

Renseignements sur la société

DENOMINATION SOCIALE :

Société Tunisienne D'Email SOTEMAIL. SA
SOTEMAIL est une filiale du groupe SOMOCER

CAPITAL SOCIAL:

Le capital social de SOTEMAIL est de 26 200 000 dinars réparti en 26 200 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

SIEGE SOCIAL & USINE:

Siège social : Menzel Hayet- Zéramdine- 5033 Monastir- Tunisie
Tél : +216 73 410 417

Fax : +216 73 410 100

Usine : Zone industrielle de Souassi- 5140 Mahdia

Tél : +216 73 610 772

Fax : +216 73 610 778

Site web : www.sotemail.tn

FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION APPLICABLE:

SOTEMAIL est une Société anonyme à conseil d'administration, régie par le code des sociétés commerciales, le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et modifié par les textes subséquents, ses statuts et la loi 2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique.

DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :

SOTEMAIL a été constitué le 21 juin 2002 sous la forme d'une SARL au capital de 2 010 000 Dinars. Sa durée est fixée à 99 années (article 6 des statuts)

OBJET SOCIAL :

Au terme de l'article 2 des statuts ;

SOTEMAIL est une société industrielle spécialisée dans la production et la commercialisation de carreaux en céramique et grés porcelaine pour le revêtement de sol et de mur ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielle, immobilière et mobilière se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe qui permettrait à la société de réaliser ses objectifs et de les développer.

REGISTRE DE COMMERCE:

Registre de commerce de Monastir n° B133392002

L'EXERCICE SOCIAL :

L'exercice social d'une durée de douze mois, commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

REGIME FISCAL APPLICABLE : DROIT COMMUN

SOTEMAIL exerce une activité d'industrie manufacturière régie par le Code d'Incitation aux Investissements.

Elle est établie dans une zone de développement régional (Délégation d'Essouassi, gouvernorat Mahdia). Selon l'annexe 1 du décret n°99-483 du 01/03/1999 mis à jour par le décret 2005-1686 du 16/06/2005, cette région appartenait à la zone de développement prioritaire. Toutefois, en vertu du décret 2008-387 du 11/02/2008, elle appartient au second groupe des zones de développement régional.

En vertu des mesures transitoires de la loi n°2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique, les entreprises disposant d'une attestation de dépôt de déclaration

d'investissement avant la date d'entrée en vigueur des dispositions de la dite loi et qui entrent en activité effective avant le 31 décembre 2010, continuent de bénéficier des avantages jusqu'à la fin de la période qui leur est impartie à cet effet conformément à la législation en vigueur avant la date d'application des dispositions de cette loi.

PRODUCTION NOMINALE :

La capacité installée de production de SOTEMAIL est de 4 000 000 m² par an de grés porcelaine.

CERTIFICATION :

SOTEMAIL s'est engagée dans une démarche qualité et a été certifiée conforme au référentiel ISO 9001-2008 en juin 2010 par la TUV Rheinland Cert GmbH membre de TUV CERT. Ce certificat a été reconduit en juillet 2016 pour une durée de trois années expirant au 14/09/2018.

Effectif:

SOTEMAIL compte 317 employés.

PREMIER CHAPITRE :
Rapport annuel sur la gestion de la société

ACTIVITE ET RESULTATS

1-1- Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

En 2015, SOTEMAIL a dû faire face à une conjoncture économique et d'affaires qui est demeurée difficile cumulée à l'effet de difficultés inhérentes au marché. Malgré la situation critique qui prévaut en Libye, SOTEMAIL est parvenue à réaliser de bonnes performances à l'exportation, et ce, suite à ses actions de prospections de nouveaux marchés et vise à se positionner sur de nouveaux marchés à fort potentiel dont notamment la Russie et l'Afrique. Aussi, SOTEMAIL œuvre à consolider sa position sur ses marchés actuels.

SOTEMAIL a dû, durant l'année 2015 adapter sa nouvelle gamme produits à la demande de ses marchés cibles aussi bien en local qu'à l'exportation. Elle a fait le choix stratégique de se positionner sur le haut de gamme, un marché fort exigeant. SOTEMAIL a dû procéder à plusieurs essais industriels en vue de stabiliser sa gamme de produits et obtenir un produit haut de gamme aux standards internationaux.

En témoignage, une croissance globale des revenus en 2015 de 20% par rapport à l'exercice 2014, établi à 38.9 millions de dinars, un EBITDA atteignant 9 millions de dinars, soit un taux de 22.3% contre 20.7% en 2014 alors que le résultat net 2015 est de 11 millions de dinars.

1000 DT	2013	2014	2015	Variation 2015/2014
Revenus	18 293	32 397	38 889	20%
Total de la Production	18 615	44 894	40 816	-9%
Marge brute	9 276	16 899	17 301	2%
taux de marge brute	49,8%	37,6%	42,4%	13%
Excédent brut d'exploitation	5 354	9 310	9 095	-2%
marge d'EBE	28,8%	20,7%	22,3%	7%
Résultat de la période	1 501	2 260	11	-99%
marge nette (% à la production)	8,1%	5,0%	0,0%	-99%

1-2- Evolution de la société et ses performances au cours des trois dernières années.

A-Evolution des ventes en valeur réparties par typologie de produit

Les revenus des ventes de carreaux de Grès porcelaine de SOTEMAIL sont générés par la commercialisation des produits émaillés Digital (ayant subi une décoration avec Impression numérique), des produits émaillés classique (simple) et des produits techniques.

Les ventes totales de grès en 2015 ont atteint 38.9 millions de dinars, en progression de (20%) comparé à l'année 2014 (32.3 millions de dinars), et ce, suite à la prospection de nouveaux marchés.

La typologie Grès émaillé Digital, qui contribue à raison de 67% des ventes totales de 2015, ont connu une croissance de 44% comparé à 2014.

Typologie grés	2 013		2 014		2 015		Variation 2015- 2014
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
Emaillé classique	5 611 303	31%	12 936 629	40%	10 390 347	27%	-20%
Emaillé digital	12 333 310	67%	17 920 705	55%	25 869 288	67%	44%
Technique	348 733	2%	1 470 043	5%	1 542 344	4%	5%
Plinthe	0	0%	69 122	0%	1 086 869	3%	1472%
TOTAL	18 293 346	100%	32 396 500	100%	38 888 848	100%	20%

B-Evolution des ventes réparties par format

B-1- Evolution des ventes réparties par format en valeur

Les carreaux 50*50 représentent 40% des ventes totales de 2015, les autres formats ont enregistré une baisse de leur contribution, notamment le 30*30, dont les ventes sont passées de 9 163 263 DT en 2014 à 6 609 026 DT en 2015.

Format	2 013		2 014		2 015		Variation 2015- 2014
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
30*30	10 457 547	57%	9 163 263	28%	6 609 026	17%	-28%
20*20	577 098	3%	581 354	2%	94 829	0%	-84%
15*15	664 849	4%	454 569	1%	205 499	1%	-55%
25*40	2 859 498	16%	1 147 491	4%	1 712 512	4%	49%
15*30	643	0%	0	0%	0	0%	-
15*45	2 543 757	14%	2 418 671	7%	3 157 880	8%	31%
25*60	1 189 954	7%	830 889	3%	398 369	1%	-52%
50*50	0	0%	15 448 194	48%	15 551 912	40%	1%
100*50	0	0%	315 090	1%	585 974	2%	86%
40*40	0	0%	1 967 855	6%	9 485 979	24%	382%
Plinthe	0	0%	69 122	0%	1 086 869	3%	1472%
TOTAL	18 293 346	100%	32 396 500	100%	38 888 848	100%	20%

B-2- Evolution des ventes réparties par format en volume

- Les ventes en quantité de 2015 totalisent 2 434 398 m², enregistrant ainsi une progression de 21% comparé à 2014 (2 017 339 m²).

Format	2 013		2 014		2 015		Variation 2015- 2014
	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	
30*30	714 245	58%	609 938	30%	431 866	18%	-29%
20*20	37 578	3%	36 143	2%	6 847	0%	-81%
15*15	38 787	3%	28 955	1%	13 230	1%	-54%
25*40	198 205	16%	79 880	4%	129 196	5%	62%
15*45	165 777	13%	150 581	7%	221 132	9%	47%
25*60	76 788	6%	44 867	2%	25 239	1%	-44%
50*50	0	0%	924 485	46%	947 834	39%	3%
100*50	0	0%	12 637	1%	18 322	1%	45%
40*40	0	0%	129 854	6%	640 732	26%	393%
Plinthe	0		51 243		570 330		1013%
TOTAL	1 231 380	100%	2 017 339	100%	2 434 398	100%	21%

C- Evolution des ventes en volume réparties par catégorie de choix

En 2015, le volume des ventes du 1^{er} choix représente 61% du volume total des ventes contre 60% en 2014, soit une régression de 22 Points du essentiellement aux standards de qualité exigeants fixés par SOTEMAIL.

Format	2 013		2 014		2 015		Variation 2015- 2014
	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	Valeur DT	%	
1^{er} Choix	894 056	73%	1 213 942	60%	1 482 748	61%	22%
2^{eme} Choix	265 364	22%	590 796	29%	775 397	32%	31%
3^{ème} choix	48 536	4%	156 948	8%	132 028	5%	-16%
Hors choix	23 424	2%	55 652	3%	44 225	2%	-21%
TOTAL	1 231 380	100%	2 017 339	100%	2 434 398	100%	20,7%

D- Evolution des revenus par destination

D-1- Evolution des ventes réparties par destination

Les ventes de la société SOTEMAIL par destination sont réparties comme suit:

- Des ventes locales sur le marché tunisien, destinées au réseau de distribution et aux prescripteurs.
- Des ventes à l'exportation.

En 2015, les ventes de SOTEMAIL destinées au marché local s'établissent à 34.724 millions de dinars, soit une progression de 19% comparé à 2014 (29.118 millions de dinars). Ces ventes représentent 89% des ventes totales de 2015 contre 90% en 2014.

Des ventes à l'exportation assurées directement par SOTEMAIL ; elles s'établissent à 4.164 millions de dinars, soit 11% des ventes totales de 2015 contre 10% en 2014 (3.163 millions de dinars), une progression de 32% comparé à 2014

SOTEMAIL assure par ses propres moyens la totalité de ses exportations. Elle œuvre pour se positionner sur de nouveaux marchés, notamment sur la zone Eurasie et de consolider sa position sur ses marchés actuel.

Format	2 013		2 014		2 015		Variation 2015-2014
	Valeur DT	%	Valeur DT	%	Valeur DT	%	
Vente Locales	15 691 937	48%	29 118 355	90%	34 724 025	89%	19%
Vente SOMOCER (Export)	1 440 833	8%	115 016	0%	0	0%	-100%
Vente Export	1 160 576	6%	3 163 129	10%	4 164 823	11%	32%
TOTAL	18 293 346	63%	32 396 500	100%	38 888 848	100%	20%

E- Evolution des prix de vente moyens nets, local et export

En 2015 , le prix de vente moyen par m² a diminué de 0.11% en local comparé à celui de 2014, et de 3.25% pour les ventes export.

Format	2 013	2 014	2 015	Variation 2015-2014
	Valeur DT	Valeur DT	Valeur DT	
Prix de vente Local	15,278	16,247	16,229	-0,11%
Prix de Vente SOMOCER (Export)	12,370	13,486	-	-
Prix de vente Export	13,215	14,605	14,131	-3,25%

F- Analyse de la production

F-1- Analyse de la production par typologie de produit

Le volume de la production de 2015 a atteint 2 451 027 m², soit une régression de 17% comparé à celui réalisé de 2014 (2 957 533 m²).

La production de la ligne Grès émaillé Digital, qui contribue à hauteur de 80 % dans le volume de la production totale 2015, a augmenté de 24% par rapport à 2014.

Typologie grès	2013		2014		2015		Variation 2015-2014
	Quantité (m ²)	%	Quantité (m ²)	%	Quantité (m ²)	%	
Emaillé Classique	385 869	30%	1 276 035	43%	424 357	17%	-67%
Emaillé digital	860 167	68%	1 580 866	53%	1 966 635	80%	24%
Technique	25 322	2%	100 632	3%	60 035	2%	-40%
Total (m²)	1 271 358	100%	2 957 533	100%	2 451 027	100%	-17%

F-2- Analyse de la production par format

La répartition de la production par format reste directement liée à la demande du marché. Nous constatons que les formats 40*40 et 50*50 contribuent avec plus de 60% dans le volume total de la production.

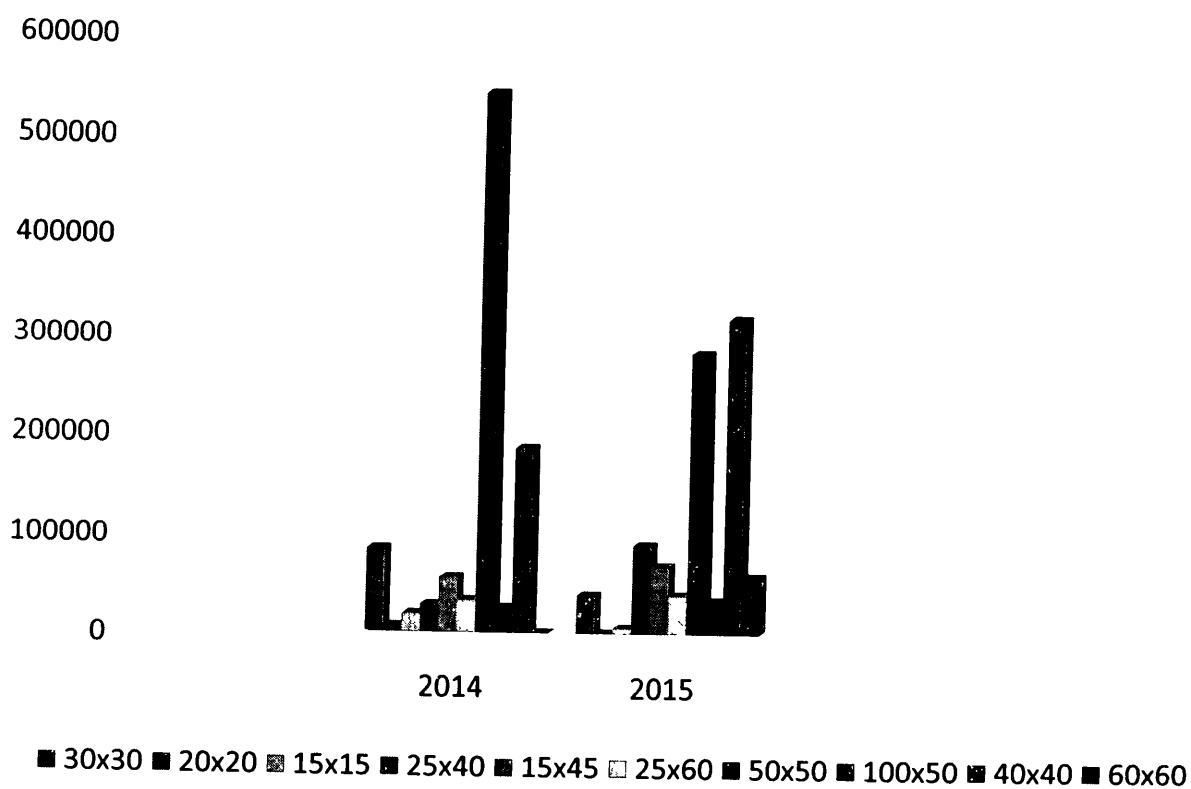
Format	2013		2014		2015		Variation 2015-2014
	Quantité(m ²)	%	Quantité(m ²)	%	Quantité(m ²)	%	
30*30	718 332	57%	687 347	23%	388 467	16%	-43%
20*20	40 663	3%	38 148	1%	0	0%	-100%
15*15	38 657	3%	47 173	2%	0	0%	-100%
25*40	193 768	15%	86 388	3%	203 068	8%	135%
15*45	181 778	14%	194 887	7%	232 296	9%	19%
25*60	98 161	8%	79 342	3%	31 749	1%	-60%
50*50	0	0%	1 451 799	49%	719 858	29%	-50%
100*50	0	0%	44 625	2%	45 300	2%	2%
40*40	0	0%	327 824	11%	763 278	31%	133%
60*60	0	0%	0	0%	67 011	3%	
TOTAL	1 271 359	100%	2 957 533	100%	2 451 027	100%	-17%

G-Evolution des stocks produits finis par choix

Nous enregistrons une légère baisse des stocks Produits Finis entre 2015 et 2014 (-5%). Cependant, le volume des stocks totalise 931 847 m², un niveau qui reste maîtrisable d'autant plus qu'il est constitué de 86.3 % de produits de 1^{er} choix.

Format	2014		2014		2015		Variation 2015-2014
	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	Quantité (m2)	%	
1 ^{er} Choix	47 994	96,8%	758 427	77,5%	804 342	86,3%	6%
2 ^{eme} Choix	1 303	2,6%	216 612	22,1%	116 135	12,5%	-46%
3 ^{ème} choix	284	0,6%	3 125	0,3%	11 370	1,2%	264%
Total (M2)	49 580	100,0%	978 165	100,0%	931 847	100,0%	-5%

Evolution des stocks par formats



H- La situation Financière et les performances de la société durant les trois dernières années 2012, 2013, 2014.

Pour les besoins de l'analyse de l'activité, le montant de la rubrique "Transfert de charges" comptabilisé au niveau des "Autres produits d'exploitation" a été déduit du total Revenu ainsi que du total Achat Matières et consommables pour les trois années 2013, 2014 et 2015.

1000 DT	2013	2014	2015	Variation 2015-2014
Revenus	18 293	32 397	38 889	20%
Ventes Locales	17 133	29 233	34 724	19%
Ventes Export	1 161	3 163	4 165	32%
variation des stocks de PF	321	12 498	1 927	-85%
Total de la Production	18 615	44 894	40 816	-9%
Autres Produits d'Exploitation	235	2 963	413	-86%
Total des Produits d'Exploitation	18 528	35 359	39 301	11%
Achats totaux consommés	9 339	27 995	23 515	-16%
Mat. Première et consommables	8 023	23 856	19 894	-17%
Energie	1 317	4 139	3 621	-13%
Marge brute (ou la marge sur cout matière)	9 276	16 899	17 301	2%
taux de marge brute	49,8%	37,6%	42,4%	13%
Autres charges d'exploitation	1 573	3 772	3 378	-10%
Frais de personnel	2 505	4 197	5 053	20%
en % de la Production	13,5%	9,3%	12,4%	32%
Excédent brut d'exploitation	5 354	9 310	9 095	-2%
marge d'EBE	28,8%	20,7%	22,3%	7%
amortissements et provisions	1 751	4 570	4 663	2%
Résultat d'exploitation	3 604	4 740	4 432	-6%
marge d'exploitation (% Total Production)	19,4%	10,6%	10,9%	3%
charges financières	2 301	3 085	4 552	48%
produits financiers	201	382	168	-56%
Autres gains ordinaires	21	250	4	-98%
Autres pertes ordinaires	24	27	40	51%
Profit avant Impôt	1 501	2 260	11	-99%
marge courante	8,1%	6,4%	0,0%	-100%
IS	0	0	0	0
Résultat de la période	1 501	2 260	11	-99%
marge nette (% à la production)	8,1%	5,0%	0,0%	-99%
Cash flow	3 252	6 830	4 674	-32%
marge CF/Total Produit d'exploitation	17,6%	19,3%	11,9%	-38%

SOTEMAIL a clôturé l'année 2015 avec des revenus de 38.9 millions de dinars, soit une progression de (+20%) par rapport à 2014 (32.3 millions de dinars).

Le taux de la marge brute est de 42.4% contre 37.6% en 2014 enregistrant une progression de 13 points.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBI/DA) a diminué de (-2%) passant de 9.3 millions de dinars en 2014 à 9 millions de dinars en 2015 ; le ratio par rapport à la production s'élève à 22.3% en 2015 contre 20.7% en 2014.

Par ailleurs, nous enregistrons une augmentation des charges financières de (+48%) passant de 3.085 millions de dinars en 2014 à 4.552 millions de dinars en 2015 suite à la mise en place des nouveaux crédits de gestion et d'investissement et l'augmentation des délais moyens de paiements clients ainsi que les impayés .

Le résultat net de SOTEMAIL au titre de l'exercice 2015 a atteint 11 milles dinars.

1-3- Evolution de la structure financière

Structure financière et trésorerie d'exploitation.

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Fonds propres nets	34 740 272	38 975 500	36 070 038
Fonds propres nets / Total Capitaux propres et Passifs	44,30%	43,30%	40,17%
Dettes à long et moyen terme	19 355 340	16 824 492	13 624 971
Capitaux permanents	54 095 612	55 799 992	49 695 010
Capitaux permanents / Total actif	68,98%	61,98%	55,35%
Actif immobilisé net	51 722 581	51 407 028	49 936 943
Actif immobilisé net / Total actif	65,96%	57,10%	55,62%
Capitaux permanents / Actif immobilisé net	104,59%	108,55%	99,52%
(FP Net - Im. Fin.) / (Actif Im. Net - Im. Fin.)	65,08%	74,05%	69,81%
Dettes à long et moyen terme / (Actif Im. Net - Im. Fin.)	39,80%	35,12%	29,67%
Fonds de roulement	1 307 779	3 305 641	(775 176)
Besoin en Fonds de roulement	(969 424)	12 084 410	16 017 430
FR / BFR	-134,90%	27,35%	-4,84%
Liquidités et équivalents de liquidités (Trésorerie active)	7 304 106	886 839	1 199 837
Concours bancaires (Trésorerie passive)	3 257 396	6 082 733	10 526 099
Trésorerie nette	4 046 710	(5 195 894)	(9 326 262)

Ratio de rentabilité

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Rentabilité des Fonds propres	4,32%	5,80%	0,03%
Rentabilité des immobilisations	2,90%	4,40%	0,02%
Rentabilité du Capital	5,73%	8,63%	0,04%
Cash flow / Immobilisations	6,29%	13,29%	9,36%
Cash flow / Chiffre d'affaires	17,78%	21,08%	12,02%

Autres Ratios

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
<u>Ratios de gestion</u>			
BFR / CA	-5,30%	37,30%	41,19%
Délai moyen de stockage	58	189	178
Délai de recouvrement clients (en jours)	68,6	75,8	86,4
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)	467,2	225,1	272,3
<u>Ratios d'endettement</u>			
Ratio de solvabilité > 50%	79,54%	76,35%	67,14%
Capacité d'endettement à MLT < 7	595,21%	246,32%	291,48%
Ratio de liquidité générale > 1	105,38%	109,66%	98,07%
Ratio de liquidité immédiate > 10%	43,75%	13,51%	8,32%
<u>Ratios de rentabilité</u>			
Taux de marge brute	49,41%	31,89%	40,76%
Rentabilité économique (RBE)	27,99%	19,59%	21,57%
Coût d'endettement moyen	32,27%	11,13%	12,62%
<u>Levier Financier</u>	-2,39%	4,80%	5,36%

1-4- Analyse des investissements réalisés

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Investissements en Immobilisations incorporelles	-	6 150	-
Investissements Immobilisations corporelles	17 957 440	3 066 230	2 153 333
Investissements Immobilisations Financières	45 222	418 039	503 151
Augmentation de capital	3 200 000	-	-
Augmentation des autres capitaux propres	6 137 335	4 088 772	(3 098 670)
Cash flow	3 251 857	6 830 306	4 674 467
Dividende distribué	-	1 179 000	1 572 000
Gap de financement	(5 413 470)	6 249 658	(2 652 686)
Gap de financement cumulé	(10 377 189)	(4 127 531)	(6 780 217)

1-5- Analyse des Immobilisations

Désignation	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	47 883	54 033	54 033
Amts. et Provisions / Imm. Incorporelles	(42 561)	(48 539)	(51 435)
Taux de vétusté des Imm, incorporelles	88,89%	89,83%	95,19%
Durée de vie restante des Imm, incorporelles	0,56	0,51	0,24
Immobilisations corporelles	56 660 102	59 726 332	61 879 665
Moins Amortissements et Provisions	(8 030 619)	(11 830 614)	(15 954 286)
Taux de vétusté des Immobilisations corporelles	14,17%	19,81%	25,78%
Durée de vie restante des Immobilisations corporelles	12,87	12,03	11,13
Immobilisations financières	3 087 776	3 505 815	4 008 966
Provisions sur Immobilisations financières	-	-	-
Valeur nette des Immobilisations financières	3 087 776	3 505 815	4 008 966

1-6- Indicateurs spécifiques du 1^{er} trimestre 2016

Libellé	1 ^{ère} Trimestre			Cumul 2015	
	En dinars	2016	2015		Variation en %
1- Chiffre d'Affaires		12 325 910	9 444 184	31%	38 888 848
CA Local		11 214 389	7 899 636	42%	34 724 025
CA Export		1 111 521	1 544 548	-28%	4 164 823
2- Production		9 391 158	6 756 717	39%	33 625 776
3- Investissements		81 169	1 154 425	-93%	2 386 406
4- Engagements bancaires		42 475 676	39 626 209	7%	43 457 332
Dettes à Moyen et Long terme		10 970 234	15 802 778	-31%	13 624 971
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)		31 505 441	23 823 431	32%	29 832 361

Les revenus du 1T2016 de la société SOTEMAIL totalisent 12 325 910 dinars, en progression de (+31%) comparé à la même période de 2015 (9 445 101 dinars).

Les revenus du 1T2016 réalisés sur le marché local s'établissent à 11 214 389 dinars, en progression de 42% comparé à la même période de 2015. Il représente 91 % des revenus totaux.

Les revenus à l'export du 1T2016 sont de 1 111 521 dinars, en régression de (-28%) comparé à la même période de 2015 (1 544 548 dinars). Ils représentent 9% des revenus totaux.

La valeur de la production au titre du 1T 2016 est de 9 391 158 dinars, en progression de (+39%) comparée à la même période de 2015 (6 756 717 dinars). Elle est déterminée en rapportant le total des coûts directs de production aux quantités produites pour la période concernée.

Les investissements réalisés au courant du 1T 2016 s'établissent à 81 169 dinars contre 745 698 dinars à la même période de 2015. Ils se rapportent à quelques investissements restant dans le cadre des investissements de maintien.

Les engagements bancaires de SOTEMAIL totalisent 42 475 676 dinars à la fin du 1T 2016, en hausse de 7% comparé à la même période de 2015, Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation des engagements à courts termes, notamment, les crédits de gestion et l'escompte commercial. La part des engagements à Courts termes est de 74%.

PARTICIPATIONS

2.1- Les prises de participation ou les aliénations.

Au 31 décembre 2015, les prises de participation de SOTEMAIL se détaillent comme suit:

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisitions	Au 31/12/2015	VCN au 31/12/2015	% de détention
SOMOCER NEGOCE	10 000	0	10 000	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	75 000	75 000	15,00%
ABC	2 700 000	0	2 700 000	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	50 000	50 000	0,41%
STB	0	197 200	197 200	197 200	-
TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	0	214 128	214 128	214 128	99,00%
TOTAL	2 835 000	411 328	3 246 328	3 246 328	

ACTIONNARIAT

3.1 Renseignement sur la répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2015, le capital de la société SOTEMAIL s'élève à 26 200 000 dinars répartie en 26 200 000 actions de 1 dinars chacune.

Aussi, et suite à une transaction enregistrée en bourse au courant de l'année 2015, relative au rachat par SOMOCER d'actions SOTEMAIL dans le cadre de conventions de portage conclu avec ATD SICAR, le capital social de la société est réparti entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	Nbr d'actions	Montant en dinars	% de capital
SOMOCER	14 639 532	14 639 532	55,88%
ATD SICAR	7 798 700	7 798 700	29,77%
AB CORPORATION	580 480	580 480	2,22%
ABDENNADHER RYM	15 000	15 000	0,06%
ABDENNADHER LOTFI	10	10	0,00%
ABDENNADHER KARIM	10	10	0,00%
Public	3 166 268	3 166 268	12,08%
Total	26 200 000	26 200 000	100,00%

3.2- Information sur les conditions d'accès aux assemblées

Tout actionnaire dont les actions sont totalement souscrites, a le droit de participer aux Assemblées Générales, personnellement ou être représenté par un autre actionnaire, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres.

4- ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

4.1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

La société est administrée par un conseil d'administration composé au minimum de trois membres et au maximum par douze membres.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour la durée fixée par les statuts sans que celle-ci puisse excéder les trois années.

Le renouvellement de cette nomination est possible selon le code des sociétés commerciales et les statuts de la société.

Un salarié peut-être nommé membre au conseil d'administration à condition qu'il ait, à la date de sa nomination, une ancienneté d'au moins 5 ans dans la société.

La nomination des membres du conseil d'administration prend effet dès acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence à la première réunion du conseil.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration.

Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que se soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Les membres du conseil d'administration peuvent-être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

En cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, le conseil d'administration, peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Dans ce cas, la nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'a pas eu lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil restent valables.

4.2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 19 juin 2014 a autorisé le conseil d'administration à acheter et à revendre les actions SOTEMAIL en bourse pour la régulation de son cours boursier et l'a chargé de mettre en place les conditions nécessaires tout en se conformant à la réglementation en vigueur, notamment l'Article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14/11/1994. Cette délégation est encore valide à la date de l'élaboration du présent rapport.

4.3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Le conseil d'administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'administration se compose comme suit:

M. Lotfi Abdennadher	Lui-même	Président	2014-2016
Société SOMOCER	Mr. Riadh Jaidene	Membre	2014-2016
ATD SICAR	Mme. Ichraf Ben Sedrine	Membre	2014-2016
ATD SICAR	Mr. Saif Eddine Béjaoui	Membre	2014-2016
Société Ab-Corporation	Mr. Yassine Lâamouri	Membre	2014-2016
Mr. Abdelmajid Aoudni	Lui-même	Membre	2014-2016
Mr. Karim Abdennadher	Lui-même	Membre	2014-2016
Mr. Khémis Baba	Lui-même	Membre	2014-2016

Le mandat des administrateurs de SOTEMAIL prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2016.

Le Directeur Général

Le conseil d'administration désigne pour une durée déterminée le directeur général de la société et lui fixe ses pouvoirs.

Si le directeur général est membre du conseil d'administration, la durée de ses fonctions en tant qu'administrateur ne peut excéder celle de son mandat.

Le conseil d'administration de SOTEMAIL, réuni le 18 octobre 2012, a renouvelé le mandat de M. Ahmed Sghir, directeur général de la société pour une durée de (3) années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le Directeur Général Adjoint

Sur proposition du Directeur Général, le conseil d'administration a désigné lors de sa réunion du 24 octobre 2011, M. Néji Haj Amor Directeur Général Adjoint chargé de l'aspect technique et des investissements de la société.

4.4- Comités spéciaux et rôle

Comité permanent d'audit

En application de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration a désigné, lors de sa réunion du 18 mars 2011, un comité permanent d'audit qui a été recomposé par décision du conseil d'Administration lors de sa réunion du 19 mai 2015, il est composé de messieurs Yassine laamouri, Khémis baba et Majid Aoudni

Comité Exécutif

Le conseil d'administration tenu le 24 octobre 2011, a nommé un comité exécutif qui a pour mission :

Le contrôle stratégique de la société,

Le contrôle de la gestion de la Direction Générale ainsi que ses activités en exécution des décisions prises soit par l'assemblée Générale ou par le conseil d'administration

La création de groupes de travail pour l'étude des dossiers particuliers

Ce comité se compose des membres suivants, et ce, selon la décision du conseil d'administration du 19 mai 2015 :

M.Yassine Lâamouri
M.Riadh Jaidane
M.Anas Abdennadher

5- AFFECTATION DES RESULTATS

5.1- Bref Rappel des dispositions statutaires

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

Sur le bénéfice net de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital.

Le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'assemblée Générale ou portée par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actionnaires sans distinction.

6- CONTROLE DES COMPTES

Responsable du contrôle des comptes

- La société KBH Audit & Conseil membre de l'OECT
Rue Ahmed Aloulou, Immeuble Nozha, bureau n°3

Sfax El Jadida

Tél: 74 401 252

Fax:74 401 253

Email : info@kbh-tunisia.com

Représentée par son associé M.Nizar Barkia,

Et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2014 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- La société CRG Audit membre de l'OECT

42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage apt n°5
3000 SFAX

Tél: 74 297 709/719

Fax 74 297 729

Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel,

Et nommée co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2016 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

**DEUXIEME CHAPITRE:
Etats financiers de l'exercice clos
Le 31 décembre 2015**

**Rapports des Commissaires aux Comptes
Exercice Clos au 31 Décembre 2015**

Rapport Général
Exercice Clos au 31 décembre 2015

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

*Messieurs les Actionnaires de la
Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »*

I- Présentation :

- 01** En exécution du mandat du Co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux Normes Internationales d'Audit adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.
- 02** Nous avons audité le bilan ci-joint de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03** Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 89 789 970 dinars et fait ressortir un bénéfice comptable de 11 344 dinars.
- 04** Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

II- Etendue de l'audit :

- 05** Notre mission effectuée par référence aux Normes internationales d'Audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 06** Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 07** Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 08** Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Remarques :

- 09 La promesse de vente du 18 Juillet 2003, objet des avances sur achat du terrain sis à la région de « ESSOUASSI » totalisant au 31 décembre 2015 la somme de 120 000 dinars et comptabilisées au compte « avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations », a été conclue entre la société « SOMOCER » en qualité d'acheteur et Mr Abdallah BEN AHMED en qualité de vendeur.

Au 31 décembre 2015, le contrat définitif d'acquisition au nom de la société SOTEMAIL n'est pas encore concrétisé.

Notons que la cour d'appel de Sousse a décidé le 25 mars 2015 le maintien de la décision du tribunal de 1^{ère} instance du 10 juin 2013 qui consiste à obliger le vendeur de conclure le contrat de vente définitif au nom de la société « SOMOCER ».

- 10 Nous ne pouvons pas se prononcer sur l'estimation des provisions pour dépréciation des titres de participation des sociétés « SOMOCER NEGOCE », « SAPHIR », « ADENNADHER BRICOLAGE CENTER » et « SOMOSAN » dont la valeur bilantielle totale s'élève au 31 décembre 2015 à 2 835 000 dinars.

Dans la lettre d'affirmation datée du 20 février 2014, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SOTEMAIL » dans le capital de la société « ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation des patrimoines de la société « ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER » à savoir le fond de commerce et les dépôts. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 12 250 000 dinars.

IV- Expression d'opinion :

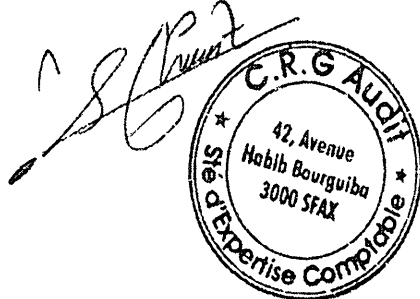
- 11 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, et sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée au paragraphe 9, les états financiers sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Tunisienne d'EMAIL « SOTEMAIL » au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.
- 12 Les informations financières présentées dans le rapport de votre Conseil d'Administration sont exactes et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.

V- Vérifications spécifiques

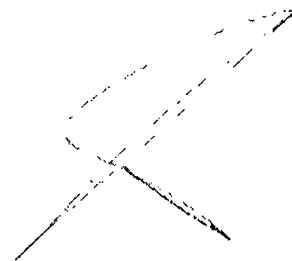
- 13 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.
- 14 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société « SOTEMAIL » eu égard à la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 12 juillet 2016

CRG Audit
Chiraz DRIRA



KBH Audit et Conseil
Nizar BARKIA



Rapport Spécial
Exercice Clos Au 31 Décembre 2015

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

**Messieurs les Actionnaires de la
Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

- Des ventes de marchandises à la société « ABC » pour un montant de 2 463 218 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 90 435 dinars.
- Des ventes de marchandises à la société « SOMOCER » pour un montant de 5 167 140 dinars TTC. Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 805 155 dinars.
- Des ventes de marchandises à la société « SANIMED » pour un montant de 1 026 dinars TTC. Le compte client ordinaire « SANIMED » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 429 dinars et le compte client douteux « SANIMED » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 473 dinars.
- Des ventes de marchandises à la société « AGRIMED » pour un montant de 5 941 dinars TTC. Les comptes clients « AGRIMED » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 2 316 dinars.
- Le compte client « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 1 742 dinars.
- Des achats auprès de la société « ABC » pour un montant de 244 dinars TTC. Le compte fournisseur « ABC » est soldé au 31 décembre 2015.

- Des achats auprès de la société « SOMOCER » pour un montant global de 16 472 886 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 2 178 063 dinars.
- L'acquisition auprès de la société « ABC » d'une voiture CITROEN C5 (536 TU 148) pour un montant de 35 000 dinars.
- Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 26 586 dinars.
- Le compte débiteur divers « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 504 803 dinars.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni le 11 juillet 2016

Ces conventions sont soumises à votre assemblée pour approbation

B- Opérations poursuivant leurs effets relatifs à des conventions antérieures

L'exécution de la convention conclue au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du présent exercice dont voici les principaux volumes réalisés :

- La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1 200 dinars TTC.
- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » pour une période d'une année renouvelable, débute le 1^{er} janvier 2014 et ce moyennant un montant mensuel de 20 000 dinars hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société « SOTEMAIL » s'est élevé en 2015 à 297 365 dinars TTC.

Le compte fournisseur « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 35 561 dinars.

- L'octroi en 2014 à la société « AB-CORPORATION » d'un prêt pour un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 70 000 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société « AB CORPORATION » sur les actions détenues par elle dans le capital de la société « SOMOCER » jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

- L'octroi en 2014 à la société « AB-CORPORATION » d'un prêt pour un montant de 437 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 30 590 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société « AB CORPORATION » sur les actions détenues par elle dans le capital de la société « SOMOCER » jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

Ces conventions ont été reconduites par votre conseil d'administration réuni le 11 juillet 2016

Ces conventions sont soumises à votre assemblée pour approbation

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle nette d'un montant de 10 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant avec un maximum de 750 dinars par mois, des frais de communication téléphoniques ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 18 octobre 2012 et le 22 avril 2014

- Le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une rémunération mensuelle nette s'élevant à 5 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant d'un montant de 400 dinars par mois, des frais de communications téléphoniques pour un montant de 150 dinars par mois ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 24 octobre 2011 et le 22 avril 2014.

- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Président du Conseil d'Administration pour un montant de 20 880 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du Directeur Général pour un montant de 19 678 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger de quelques administrateurs pour un montant de 4 974 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2015 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 24 juin 2015 pour un montant annuel brut de 123 750 dinars soit un montant net de 99 000 dinars sont réparties entre les administrateurs dans les proportions suivantes :

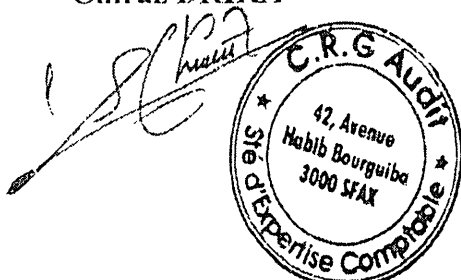
	M. Lotfi ABDENNADHER	Société SOMOCER	Société AB CORPORATION	Société AID SICAR	Société AID SICAR	M. Karim ABDENNADHER	M. Abdmajid OUDNI	M. Khéms BABA
Représentée par	Lui-même	M. Taviad CHAARI	M. Yasmine LAAYIOUKI	M. Riadh AIDANI	M. Seifeddine BEJAOUI	Lui-même	Lui-même	Lui-même
Montant Brut	56 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250	11 250
- Retenue (20%)	11 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250	2 250
Montant net des retenues	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Montant encaisses en 2015	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000
Reste sur jetons de présence 2014	0	0	0	0	0	0	0	0

- Les jetons de présence de l'exercice 2015 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 135 000 dinars

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Sfax le 12 juillet 2016

CRG Audit
Chiraz DRIRA



KBH Audit et Conseil
Nizar BARKIA

Etats financiers au 31 Décembre 2015

BILAN
arrêtés au 31 décembre 2015
(exprimé en dinars tunisien)

ACTIFS	Note	2015	2014
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilises			
Immobilisations Incorporelles	IV.1	54 033	54 033
Amortissements	IV.2	(51 435)	(48 539)
Immobilisations Corporelles	IV.3	61 879 665	59 726 332
Amortissements	IV.4	(15 954 286)	(11 830 614)
Immobilisations Financières	IV.5	4 008 966	3 505 815
Total Des Actifs Immobilises		49 936 944	51 407 028
Autres Actifs Non Courants	IV.6	533 242	1 087 323
Total Des Actifs Non Courants		50 470 186	52 494 351
Actifs Courants			
Stock	IV.7	19 208 019	16 992 259
Provisions Sur Stocks	IV.8	(142 707)	(142 707)
Clients & Comptes Rattaches	IV.9	9 711 133	7 198 895
Provisions Pour Dépréciation Des Clients	IV.10	(380 119)	(380 119)
Autres Actifs Courants	IV.11	7 586 621	9 236 553
Placements Et Autres Actifs Financiers	IV.12	2 137 000	3 737 000
Liquidités Et Equivalent De Liquidités	IV.13	1 199 837	886 839
Total Des Actifs Courants		39 319 784	37 528 721
Total Des Actifs		89 789 970	90 023 072

BILAN
arrêtés au 31 décembre 2015
(exprimé en dinars tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2015	2014
Capitaux Propres			
Capital Social	IV.14	26 200 000	26 200 000
Réserves Légales	IV.15	553 146	359 938
Résultats Reportes	IV.16	2 063 534	1 603 665
Autres Capitaux Propres	IV.17	7 242 014	8 551 414
Total Des Capitaux Propres Avant Résultat		36 058 694	36 715 017
Résultat De L'Exercice		11 344	2 260 483
Total Des Capitaux Propres Avant Affectation		36 070 038	38 975 500
Passifs			
Passifs Non Courants			
Emprunt	IV.18	13 624 971	16 824 492
Total Passifs Non Courants		13 624 971	16 824 492
Passifs Courants			
Fournisseurs Et Comptes Rattaches	IV.19	18 290 190	19 116 545
Autres Passifs Courants	IV.20	1 675 327	1 703 927
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	IV.21	20 129 444	13 402 608
Total Des Passifs Courants		40 094 961	34 223 080
Total Des Passifs		53 719 932	51 047 572
Total Des Capitaux Propres Et Des Passifs		89 789 970	90 023 072

Etat de résultat
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
(exprimé en dinars tunisien)

	NOTE	2015	2014
Produits D'Exploitation			
Revenus	V.1	38 888 848	32 396 500
Autres Produits D'Exploitation	V.2	412 588	2 962 550
Total Des Produits D'Exploitation		39 301 436	35 359 050
Charges D'Exploitation			
Variation Des Stocks De Produits Finis Et Des Encours (En + Ou -)	V.3	(1 927 142)	(12 497 662)
Achats D'Approvisionnement & MP Consommés	V.4	24 178 373	30 577 127
Charges De Personnel	V.5	5 053 471	4 197 431
Dotations Aux Amortissements & Aux Provisions	V.6	4 663 123	4 569 823
Autres Charges D'Exploitation	V.7	3 193 980	3 772 292
Total Des Charges D'Exploitation		35 161 804	30 619 011
Résultat D'Exploitation		4 139 632	4 740 039
Charges Financières Nettes	V.8	4 259 598	3 085 480
Produits Financiers	V.9	167 668	382 259
Autres Gains Ordinaires	V.10	4 030	250 382
Autres Pertes Ordinaires	V.11	40 387	26 717
Résultat Des Activités Ordinaires Av. Impôt		11 344	2 260 483
Impôt Sur Les Bénéfices	V.12	0	0
Résultat Des Activités Ordinaires Ap. Impôt		11 344	2 260 483
Résultat Net De L'Exercice		11 344	2 260 483

**Etat de flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015
(exprimé en dinars tunisien)**

	REF	2015	2014
Flux De Trésorerie Lies A L'Exploitation			
Résultat Net		11 344	2 260 483
Ajustements Pour :			
Amortissements Et Provisions		4 663 123	4 569 823
Modification Comptable		0	0
Quote Part Subvention D'Investissement		(1 244 806)	3 153 745
Variation Des .			
Stocks		(2 215 760)	(14 024 216)
Créances		(2 512 238)	(3 335 149)
Autres Actifs		1 649 933	(3 646 215)
Fournisseurs Et Autres Dettes		(854 955)	4 621 008
Plus Value Sur Cession Des Immobilisations		0	(53 225)
Reprise Sur Provision Clients		0	0
Reprise Sur Provision Stocks		0	(18 349)
Flux De Trésorerie Provenant De (Affectes A) L'Exploitation		(503 359)	(6 472 095)
Flux De Trésorerie Lies Aux Activités D'Investissement			
Décassements Affectes A L'Acquisition D'Immobilisations Corporelles Et Incorporelles Et Autres Actifs Non Courants	VI.1	(2 135 806)	(3 538 133)
Encaissements Provenant De La Cession D'Immobilisations Corporelles Et Incorporelles	VI.2	0	82 144
Décassements Affectes A L'Acquisition D'Immobilisations Financières	VI.3	(503 151)	(418 039)
Encaissements Provenant De La Cession D'Immobilisations Financières		0	0
Encaissements Provenant De La Prime D'Investissements		0	0
Flux De Trésorerie Provenant Des (Affectes Aux) Activités D'Investissements		(2 638 957)	(3 874 028)
Flux De Trésorerie Lies Aux Activités De Financement			
Encaissement Suite A La Libération Du Capital		0	3 000 000
Encaissement De Titre De Placement	VI.4	4 300 000	3 800 000
Décaissement De Titre De Placement	VI.4	(2 700 000)	(4 200 000)
Rachat Des Actions Propres		(100 000)	0
Dividendes Et Autres Distributions		(1 572 000)	(1 179 000)
Encaissements Provenant Des Emprunts	VI.5	3 556 077	3 830 010
Remboursements D'Emprunts	VI.6	(4 472 129)	(4 147 490)
Flux De Trésorerie Provenant Des (Affectes Aux) Activités De Financement		(988 052)	1 103 519
Incidences Des Variations Des Taux De Change Sur Les Liquidités Et Equivalents De Liquidités		0	0
Variation De Trésorerie		(4 130 368)	(9 242 604)
Trésorerie Au Début De L'Exercice		(5 195 894)	4046710
Trésorerie A La Clôture De L'Exercice	VI.7	(9 326 262)	(5 195 894)

Notes aux Etats Financiers

Les états financiers de la société SOTEMAIL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996.

Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015 totalisant au bilan **89 789 970** dinars et dégageant un résultat positif de **11 344** dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

I - Présentation De La Société.

La Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2015 à 26 200 000 DT divisé en 26.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation de carreaux en céramique et grés en porcelaine pour le revêtement de sol et mur. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

II- Les Faits Marquants.

- La société a du faire face à un ensemble de difficultés inhérentes au marché. Ces difficultés ont impacté le niveau de ses revenus en 2015. Cumulés à l'effet de l'augmentation de quelques postes de charges dont notamment les charges financières et du personnel, le résultat de l'exercice clos au 31/12/2015 de SOTEMAIL s'est établi à 11 344 dinars.

En 2015, SOTEMAIL ne bénéficie plus au même titre qu'en 2014 de l'avantage fiscal relatif à l'exonération de la charge patronale.

- SOTEMAIL a créé courant 2015 une société commerciale en Russie en vue de promouvoir ses exportations sur toute la zone Eurasie.

III- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables.

III.1- Unité Monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2- Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Logiciels	33%
* Constructions	5%
* Installations Techniques, matériel et outillage	6,67%
* Matériel industriel à statut juridique particulier	6,67%
* Matériel de transport	20%

* Matériel de transport à statut juridique particulier	20%
* Mobilier et matériel de bureau	10%
* Matériel informatique	15%
* Agencement, aménagement et installation	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de leasing.

III.3- Les Emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- La Valorisation Des Stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

III.5- La Comptabilisation Des Revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

IV- Notes Sur Le Bilan.

IV.1 : Immobilisations Incorporelles :

Le solde brut des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **54 033 DT** contre **54 033 DT** au 31 décembre 2014. et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Logiciels	54 033	54 033
Total	<u>54 033</u>	<u>54 033</u>

IV.2 : Amortissement Immobilisations Incorporelles :

Le solde des amortissements des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **51 435 DT** contre **48 539 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Amortissements Logiciel	(51 435)	(48 539)
Total	<u>(51 435)</u>	<u>(48 539)</u>

IV.3 : Immobilisations Corporelles :

Le solde des immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **61 879 665 DT** contre **59 726 332DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Terrains	851 884	851 884
Matériels roulants	257 860	222 860
Matériels de transport à statuts juridiques particuliers	2 269 419	2 120 882
Matériels industriel à statuts juridiques particuliers	3 861 591	3 575 149
Matériels informatiques	118 673	103 498
Matériels de bureaux	81 817	40 143
Constructions	9 563 104	7 441 586
Matériels industriels	41 421 932	40 521 564
Agencements et ménagements divers	3 213 082	2 912 972
Immobilisations en cours	0	1 462 418
Avance versée / commande d'immobilisation	120 000	120 000
Avance Fournisseurs d'immobilisations	120 304	353 376
Total	<u>61 879 665</u>	<u>59 726 332</u>

Détails des immobilisations en cours

Désignation	2015	2014
Construction en cours	0	1 276 318
Matériels industriels en cours	0	0
Agencements et ménagements en cours	0	186 100
Total	0	1 462 418

IV.4 : Amortissement Immobilisations Corporelles :

Le solde des amortissements des immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **15 954 286 DT** contre **11 830 614 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Amts Matériel de transport	(212 777)	(179 777)
Amts Matériel de transp à statut juridi particulier	(1 530 616)	(1 180 389)
Amts Matériel ind à statut juridique particulier	(596 836)	(348 843)
Amts Matériel informatique	(70 349)	(56 836)
Amts Construction	(1 976 871)	(1 527 944)
Amts Matériel industriel	(10 151 402)	(7 453 234)
Amts AGEN ET AMEN	(1 394 423)	(1 070 283)
Amts Matériel MMB	(21 012)	(13 308)
Total	<u>(15 954 286)</u>	<u>(11 830 614)</u>

IV.5 : Immobilisations Financières :

Le solde des immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **4 008 966 DT** contre **3 505 815 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Titre de participation	3 246 328	2 835 000
Dépôt et cautionnements	387 179	385 933
Fond de garantie unifactors	375 459	274 500
Fond de garantie Tunisie factoring	0	10 382
Total	<u>4 008 966</u>	<u>3 505 815</u>

Tableau détaillé des immobilisations financiers

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisitions/ Libération	Cessions	Au 31/12/2015	Provisions	VCN au 31/12/2015	% de détention
SOMOCER NEGOCE	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,87%
SAPHIR	75 000	0	0	75 000	0	75 000	15,00%
ABC	2 700 000	0	0	2 700 000	0	2 700 000	31,27%
SOMOSAN	50 000	0	0	50 000	0	50 000	0,41%
STB	0	197 200	0	197 200	0	197 200	-
TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	0	214 128	0	214 128	0	214 128	99,00%
TOTAL	2 835 000	411 328	0	3 246 328	0	3 246 328	

IV.6 : Autres Actifs Non Courants :

Le solde des autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **533 242 DT** contre **1 087 323 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Frais préliminaires	993 060	1 489 596
Moins (Amortissements)	(489 119)	(496 536)
Frais préliminaires nettes	503 941	993 060
Ecarts de conversion	169 208	147 540
Moins (Amortissements)	(139 907)	(53 277)
Ecarts de conversion nets	29 301	94 263
Total	<u>533 242</u>	<u>1 087 323</u>

- La résorption des charges à répartir et des frais préliminaires se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est de 3 ans.
- L'écart de conversion est amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire correspondant et ce comme suit :

Emprunt	Montant en €	Valeur d'origine EC	Durée amortissement	Amts antérieurs	Amts 2015	Σ Amort	valeur nette
LB	901 000	62 314	3	41 543	20 771	62 314	0
		24 027	2	12 014	12 014	24 027	0
RICOTH	788 800	92 112	5	36 845	18 422	55 267	36 845
		24 074	4	6 019	6 019	12 038	12 037
		(15 792)	4	(3 948)	(3 948)	(7 896)	(7 896)
		(26 078)	3	0	(8 693)	(8 693)	(17 385)
		8 551	3	0	2 850	2 850	5 700
Total		169 208		92 472	47 435	139 907	29 300

IV.7 : Stocks :

Le solde brut des stocks totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **19 208 019 DT** contre **16 992 259 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Stocks Matières premières& consommables	4 107 224	3 818 606
Stocks PF & en cours	15 100 796	13 173 654
Total	<u>19 208 019</u>	<u>16 992 259</u>

IV.8 : Provision Sur Stocks :

Le solde des provisions sur stocks totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **142 707 DT** contre **142 707 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Provisions sur stocks PF	(142 707)	(142 707)
Provisions sur stocks MP	0	0
Total	<u>(142 707)</u>	<u>(142 707)</u>

IV.9 : Clients & Comptes Rattaches :

Le solde clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **9 711 133 DT** contre **7 198 895 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Clients ordinaires	7 771 874	6 589 945
Clients effet à recevoir	1 559 140	228 832
Clients douteux	380 119	380 119
Total	<u>9 711 133</u>	<u>7 198 895</u>

IV.10 : Provision Pour Dépréciation Des Clients :

Le solde des provisions pour dépréciation des clients totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **380 119 DT** contre **380 119 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
--	--------------------------	--------------------------

Provision pour dép des Clients & comptes rattachés	(380 119)	(380 119)
Total	<u>(380 119)</u>	<u>(380 119)</u>

IV.11 : Autres Actifs Courants :

Le solde des autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **7 586 621 DT** contre **9 236 553 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Personnel	606 471	527 914
Etats et collectivités publiques (actif)	1 412 230	2 583 381
Fournisseurs Débiteurs (leasing)	3 704 555	3 644 323
Débiteurs divers	531 389	309 976
Produit à recevoir	1 067 885	1 916 112
Compte de régul actif	211 530	254 848
RRR à obtenir	52 562	0
Total	<u>7 586 621</u>	<u>9 236 553</u>

IV.12 : Placements Et Autres Actifs Financiers :

Le solde des placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **2 137 000 DT** contre **3 737 000 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Titres de placements	2 137 000	3 737 000
Total	<u>2 137 000</u>	<u>3 737 000</u>

- Ces placements sont détaillés conformément au paragraphe 27 de la NCT 07 au tableau suivant :

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisitions/ Libération	Remb/ émissions	Au 31/12/2015
Placement à la BNA	700 000	2 700 000	2 700 000	700 000
Placement à la BH	1 600 000	0	1 600 000	0
BT émis par AB CORPORATION	1 437 000	0	0	1 437 000
Total Des Placements	3 737 000	2 700 000	4 300 000	2 137 000

IV.13 : Liquidités Et Équivalents De Liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **1 199 837 DT** contre **886 839 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Effets à l'encaissement	892 793	0
Banques	302 451	872 263
Caisse	4 594	14 576
Régies d'avance et accreditifs	0	0
Total	<u>1 199 837</u>	<u>886 839</u>

IV.14: Le Capital Social:

Le solde du capital social totalise au 31 décembre 2015 un montant de 26 200 000 DT contre 26 200 000 DT au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Capital social	26 200 000	26 200 000
Total	<u>26 200 000</u>	<u>26 200 000</u>

Le capital social de notre société s'élève à 26 200 000 dinars divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale 1 dinars entièrement libérées.

IV.15 : Réserves Légales :

Le solde des réserves légales totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **553 146 DT** contre **359 938 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Réserves légales	553 146	359 938
Total	<u>553 146</u>	<u>359 938</u>

IV.16 : Résultats Reportés :

Le solde des résultats reportés totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **2 063 534 DT** contre **1 603 665 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Résultat reporté	2 063 534	1 603 665
Total	<u>2 063 534</u>	<u>1 603 665</u>

IV.17 : Autres Capitaux Propres :

Le solde des autres capitaux propres totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **7 242 014 DT** contre **8 551 414 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Primes d'émissions	4 800 000	4 800 000
Actions propres	(100 000)	0
Mod. comptable affectant les résultats antérieurs	0	(35 406)
Subvention d'investissements	2 542 014	3 786 820
Total	<u>7 242 014</u>	<u>8 551 414</u>

- La société a encaissé au cours des exercices 2006 et 2008 deux subventions d'investissements pour un montant de 750 000 dinars chacune.
- La société a encaissé au cours de l'exercice 2014 une subvention d'investissement dans le cadre d'un programme de mise a niveau pour un montant de 1 645 246 dinars.
- La société a encaissé au cours de l'exercice 2015 une subvention d'investissement dans le cadre d'un programme de mise a niveau pour un montant de 852 077 dinars.

Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société. Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2015 se résument dans le tableau suivant:

Désignation	Solde au 31/12/2014	Affectation de résultat 2014	Résultat de l'exercice	Enc subvention	Rachat des actions	Amts subvention	Solde au 31/12/2015
Capital	26 200 000						26 200 000
Réserves légales	359 938	193 207					553 145
Prime d'émission	4 800 000						4 800 000
Actions propres	0				(100 000)		(100 000)
Résultats reportés	1 603 665	459 869					2 063 534
Modifications comptables	(35 407)	35 407					
Subvention d'investis	5 015 838			(1 018 515)			3 997 323
Sub d'inves ins au résultat	(1 229 018)					(226 291)	(1 455 309)
Distribution des dividendes		1 572 000					
Résultat de l'exercice 2014	2 260 483	(2 260 483)	11 344				11 344
Total	38 975 500	0	11 344	(1 018 515)	(100 000)	(226 291)	36 070 039

Le résultat par action (bénéfice) 2015 = 11 344 / 26 200 000 = 0,0004 dinars.

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31-12-2015 conformément au paragraphe 7 de l'article 10 de la loi de finances n°2013-54 du 31/12/2013 totalisent 5 192 653 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	359 938
Primes d'émission	4 800 000
Résultat reportés	31 665
Total des fonds propres régis par le par 7 de la LF n° 2013-54	5 191 603
Dividendes décidés et prélevés sur le résultat et réserves avant 31-12-2013	1 050
Total des réserves et dividendes régis par le par 7 de la LFn° 2013-54	5 192 653

IV.18 : Emprunts :

Le solde des emprunts totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **13 624 971 DT** contre **16 824 492 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Emprunt leasing	1 562 280	2 138 493
Emprunt BH (1)	0	178 705
Emprunt BNA (4 000 MD)	2 333 330	2 999 998
Emprunt BH (2)	6 060 396	6 793 527
Emprunt BTK	3 318 926	4 000 000
Emprunt Fournisseurs d'immobilisations	350 038	713 769
Total	<u>13 624 971</u>	<u>16 824 492</u>

IV.19 : Les Fournisseurs Et Comptes Rattachés :

Le solde brut des fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **18 290 190 DT** contre **19 116 545 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Fournisseurs effets à payer	5 815 485	11 261 228
Fournisseurs d'exploitations	11 812 696	7 333 040
Fournisseurs d'immobilisation	363 475	239 605
Fournisseurs retenue de garantie	205 559	326 287
Fournisseurs factures non parvenues	92 975	(43 615)
Total	<u>18 290 190</u>	<u>19 116 545</u>

IV.20 : Autres Passifs Courants :

Le solde des autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2015 un montant de **1 675 327 DT** contre **1 703 927 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Personnel rémunération due	9 160	3 409
Etats et collectivités publiques (passif)	290 157	554 867
Compte courant associé	0	0
Actionnaires dividende à payer	471 980	1 050
Créditeurs divers	201 415	235 173
Charge à payer	702 616	909 427
Total	<u>1 675 327</u>	<u>1 703 927</u>

IV.21 : Concours Bancaires :

Le solde des concours bancaires totalise au 31 décembre 2015 un montant de **20 129 444 DT** contre **13 402 608 DT** au 31 décembre 2014. Et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Découverts bancaires	10 526 099	6 082 733
Emprunt courant	5 150 000	3 050 000
Intérêts courus et non échus	241 459	146 477
Échéance a -1 an leasing	921 437	863 719
Échéance a -1 an emprunt BNA	666 668	833 335
Échéance a -1 an terrains	0	0
Échéance a -1 an emprunt BH	1 084 461	871 896
Échéance a -1 an emprunt BTK	681 074	0
Échéance a -1 an Fournisseurs d'immobilisations	858 247	1 554 448
Total	<u>20 129 444</u>	<u>13 402 608</u>

V - Notes Sur L'Etat De Résultat.

V.1 : Revenus :

Les revenus ont totalisé au 31 décembre 2015 un montant **38 888 848 DT** contre **32 396 500 DT** au 31 décembre 2014. Ils se répartissent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
V. LOC. GRES 18%	34 706 595	28 975 688
V. LOC. GRES 22,5%	0	256 686
Vente à l'export	4 164 823	3 163 129
Vente en suspension	17 430	996
R.R.R accordés par l'entreprise	0	0
Total	<u>38 888 848</u>	<u>32 396 500</u>

V.2 : Autres Produits D'Exploitation :

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2015 à **412 588 DT** contre **2 962 550 DT** au 31 décembre 2014.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Quôtes parts des subventions d'investissement	226 291	362 093
Subvention d'exploitation	0	0
Transfert de charges*	186 297	2 582 108
Reprises / provision stocks	0	18 349
Total	<u>412 588</u>	<u>2 962 550</u>

* Le montant de la rubrique "**Transfert de charges**", comptabilisé en 2014 au niveau des "**Autres produits d'exploitation**" et au niveau des « **Achat Matières** », a été déduit en 2015 de ces deux rubriques de l'état de résultat.

En 2015, le montant de la rubrique « transfert de charge » est **4 356 294 DT**, contre un montant de **2 541 923 DT** en 2014.

V.3 : Variations Des Produits Finis Et Encours :

Au cours de l'année 2015 il y a eu un stockage pour la somme de **1 927 142 DT** contre un stockage enregistré au cours de l'année 2014 de l'ordre de **12 497 662 DT**.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Variations des produits finis et encours	1 927 142	12 497 662
Total	<u>1 927 142</u>	<u>12 497 662</u>

V.4 : Achats D'Approvisionnements Et MP Consommés :

Les achats d'approvisionnement et de matières premières se sont élevés au 31 décembre 2015 à **24 178 373 DT** contre **30 577 127 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Achats Matières*	16 502 029	21 349 823
Achats d'approvisionnements	3 784 526	6 071 994
Variations de stocks MP & approvisionnements	(288 618)	(1 526 554)
Achats non stockés	4 180 436	4 681 864
Total	<u>24 178 373</u>	<u>30 577 127</u>

* Le montant de la rubrique "**Transfert de charges**", comptabilisé en 2014 au niveau des "**Autres produits d'exploitation**" et au niveau des « **Achat Matières** », a été déduit en 2015 de ces deux rubriques de l'état de résultat.
En 2015, le montant de la rubrique « transfert de charge » est **4 356 294 DT**, contre un montant de **2 541 923** en 2014.

V.5 : Charges De Personnels :

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2015 à **5 053 471 DT** contre **4 197 431 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Salaire et complément de salaire	4 504 516	4 004 049
Charges sociales légales	548 955	193 382
Total	<u>5 053 471</u>	<u>4 197 431</u>

V.6 : Dotations Aux Amortissements Et Provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2015 à **4 663 123 DT** contre **4 569 823 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Dotations aux amts & prov immob corp et incorp	4 615 687	4 407 063
Dotations aux amts & prov pour dépréciation stocks	0	109 482
Dotations aux amts & prov pour dépréciation clients	0	0
Dotations aux amts & provision "Ecart de conversion"	47 435	53 277
Total	<u>4 663 123</u>	<u>4 569 823</u>

V.7 : Autres Charges D'Exploitations :

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2015 à **3 193 980 DT** contre **3 772 292 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Locations	213 237	419 382
Entretien&réparation	255 385	276 583
Assurances	231 010	191 530
Etudes, recherche et divers services	0	349
Autres services extérieurs	17 605	32 515
Honoraires	383 125	614 074
Frais de formations professionnels	1 680	12 315
Publicité	529 173	647 040
Transports sur ventes	382 001	290 880
Transports sur achats	5 371	0
Dons cotisations et subventions	104 129	166 110
Jetons de présence	146 250	151 272
Voyages et déplacements	336 416	242 007
Missions&réceptions	55 914	83 271
Cadeaux	0	15 563
Frais de PTT & télécom	82 306	72 569
Commissions bancaires	292 310	337 621
Impôts et taxes	158 069	219 212
Total	<u>3 193 980</u>	<u>3 772 292</u>

V.8 : Charges Financières :

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2015 à **4 259 598 DT** contre **3 085 480 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêt sur opération escompte	1 145 808	520 668
Intérêt débiteurs	739 261	425 911
Intérêt sur crédit de gestion	517 108	203 573
Intérêt des emprunts et dettes	1 069 146	1 135 835
Intérêt leasing	272 354	280 886
Escompte accordé	342 865	446 897
Pertes de change	295 516	71 710
Gain de change	(122 459)	0
Total	<u>4 259 598</u>	<u>3 085 480</u>

V.9 : Produits Financiers :

Les produits financiers se sont élevés au 31 décembre 2015 à **167 668 DT** contre **382 259 DT** au 31 décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Produits financiers	167 668	214 060
Gain de change	0	168 199
Total	<u>167 668</u>	<u>382 259</u>

V.10 : Autres Gains Ordinaires :

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2015 à **4 030 DT** contre **250 382 DT** au 31 décembre 2014

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Autres gains	4 030	250 382
Reprises / provision clients	0	0
Total	<u>4 030</u>	<u>250 382</u>

V.11 : Autres Pertes Ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2015 à **40 387 DT** contre **26 717 DT** au 31 décembre 2014.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Autres pertes	40 387	26 717
Total	<u>40 387</u>	<u>26 717</u>

V.12 : Impôts Sur Les Sociétés :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Impôts sur les sociétés	0	0
Total	<u>0</u>	<u>0</u>

VI - Notes Sur L'Etat De Flux De Trésoreries.

VI.1 : Décaissement Affectés À L'Acquisition D'Immob Corp Et Incorp

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Logiciel	0	(6 150)
Outillage industriel	(900 368)	(311 098)
Ligne de prdt° 2	0	(7 726)
Ligne de prdt° 2 en cours	0	7 726
Matériel informatique	(15 175)	(15 195)
Matériels de bureaux	(41 674)	(9 013)
AAI divers	(51 491)	(45 947)
AGEN & AMEN ELECTRICITE	(241 669)	(1 600 672)
AAI GAZE (naturel)	(6 950)	(133 400)
Const.usine	(1 219 731)	(2 512 425)
Const usine en cours	1 028 688	1 278 532
Construction administration	(888 610)	0
Const métallique	(13 177)	(1 377 771)
Const métallique en cours	247 629	1 227 653
Ligne de prdt° 3 en cours	0	(27 696 564)
Ligne de prdt° 3 en cours	0	27 430 618
AAI électricité en cours	186 100	1 388 216
AAI divers en cours	0	38 175
AAI gaz en cours	0	109 692
Matériel roulant	(35 000)	0
Mat de trans à statut juridique particulier	(148 537)	(277 828)
Mat indus à statut juridique particulier	(286 442)	(770 160)
Avance versée / commande d'immobilisation	233 072	77 483
Fournisseurs d'immobilisations	0	239 605
Frais préliminaires	0	(539 575)
Ecart de conversion	17 527	(32 309)
Total	(2 135 806)	(3 538 133)

VI.2 : Encaissement Provenant De La Cession D'Immob Corporelles

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Matériels de transport à statut juridique particulier	0	82 144
Total	0	82 144

VI.3 : Décaissement Affectés À L'Acquisition D'Immob Financières.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Titres de participation	(411 328)	0
Dépôt et cautionnements	(1 246)	(249 624)
Fond de garantie unifactors	(100 959)	(180 262)
Fond de garantie Tunisie Factoring	10 382	11 846
Total	(503 151)	(418 039)

VI.4 : Encaissement Et Décaissement De Titre De Placement :

<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
-------------------	-------------------

Encaissement titres de placements	4 300 000	3 800 000
Décaissement titres de placements	(2 700 000)	(4 200 000)
Total	<u>1 600 000</u>	<u>(400 000)</u>

VI.5 : Encaissements D'Emprunts :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Emprunt leasing	435 123	1 131 909
Emprunt LB	4 341	24 027
Emprunt RICOTH	16 612	24 074
Emprunts courants	3 100 000	2 650 000
Total	<u>3 556 077</u>	<u>3 830 010</u>

VI.6 : Remboursements D'Emprunts :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêts courus et non échus	94 982	(66 530)
Emprunt courant	(1 000 000)	(1 700 000)
Échéance à -1 an leasing	(953 619)	(995 074)
Échéance à -1 an emprunt BH	(681 700)	(647 918)
Échéance à -1 an emprunt BNA	(833 335)	(166 667)
Échéance à -1 an Crédit fournisseurs	(1 080 886)	(571 300)
Échéance à -1 an emprunt BTK	(17 571)	0
Total	<u>(4 472 129)</u>	<u>(4 147 490)</u>

VI.7 : Trésorerie À La Clôture De L'Exercice :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Banques	(9 330 856)	(5 210 470)
Caisse	4 594	14 576
Total	<u>(9 326 262)</u>	<u>(5 195 894)</u>

VII - Informations Sur Les Parties Liées.

VII.1 Ventes - Clients :

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Société A.B.C.	2 463 218	2 235 745
Société SOMOCER	5 167 140	3 136 551
Société AB CORPORATION	0	2 757
Société SANIMED	1 026	0
Société AGRIMED	5 941	3 110
Total	<u>7 637 325</u>	<u>5 378 163</u>

VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
Société A.B.C.	244	2 529
Société SOMOCER	16 472 886	20 359 798
Total	<u>16 473 130</u>	<u>20 362 327</u>

VII.3 Comptes Courants Et Débiteurs Créditeurs Divers Des Parties Liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directement ou par personne interposée avec la société SOTEMAIL se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs et créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOMOCER	26 586	0
AB-CORPORATION	504 803	0
TOTAL	531 389	0

VIII - Engagements Hors Bilan.

VIII.1- Engagements Donnés :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement et autres garanties	762 638	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'elec et de gaz (STEG) ainsi que L'UNIFACTOR
-Aval	0	
-Autres garanties	0	
b) Garanties réelles		
- Hypotheques	369 198	Ministère des domaines de l'état Hypothèque de 1er rang du terrain sur lequel est édifié l'usine SOTEMAIL, conformément aux termes du Contrat de vente du 07 mai 2008 établi entre le ministère et SOTEMAIL pour l'acquisition dudit terrain SOTEMAIL a réglé la totalité des sommes dues, une procédure est en cours pour l'extraction du titre foncier dudit terrain en son nom
	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme Hypothèque de 2ème rang sur le terrain sur lequel est édifiée l'usine
	12 750 000	Banque de l'habitat, contrat de crédit de gestion Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec la BTK, la BNA et l'UBCI sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine
	4 100 000	UBCI Contrat de crédit de gestion, Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	1 400 000	STB: Contrat de crédit de gestion, Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine.
	4 800 000	BNA, Contrat de crédit de gestion Hypothèque de rang utile et en pari- passu avec le pool bancaire sur la parcelle de terrain sur lequel est édifiée l'usine
- Nantissements	3 000 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme Nantissement sur le matériel et outillage
	12 750 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit de gestion Nantissement en rang utile et en pari-passu avec la BNA la BTK et l'UBCI sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	4 800 000	BNA, Contrat de Crédit de gestion Nantissement en rang utile et en pari-passu avec le pool bancaire sur le matériels corporels et incorporels composants un fonds de commerce et d'industries
	4 100 000	UBCI Contrat de crédit de gestion, nantissement sur fond de commerce
	145 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	6 855 000	Banque de l'Habitat, Contrat de Crédit à Long Terme Nantissement sur le

		matériel et outillage et fond de commerce
	4 000 000	Banque Tuniso-Koweïtienne, contrat de crédit à long terme Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	1 400 000	STB, Contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	2 350 000	Banque Tuniso-Koweïtienne, contrat de crédit de gestion Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
	4 000 000	BNA, Contrat de Crédit à Long Terme Nantissement sur le matériel et outillage et fond de commerce
c) Effet esc et non échus	13 371 701	

VIII.2 - Engagements Reçus :

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
a) Garanties personnelles		
- Cautionnement	0	
- Aval	0	
- Autres garanties	0	
b) Garanties réelles		
- Hypothèques	234 020	Ets Lazreg d'équipement hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
	264 415	Ste Ghaddab de bâtiments hypothèque reçu sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux
- nantissements	20 000	Ste EL Meniar . Nantissement en 1 er rang sur le fond de commerce
c) effet escomptés et non échus	0	
d) créances à l'exportation mobilisées	0	
e) Abandon de créances	0	

VIII.3 Intérêt Sur Contrats Leasing Non Encore Échus :

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
UBCI	240 350	653 494	3 316
El Wifack Leasing	73 450	226 926	1 788
El Wifack Leasing	89 000	273 074	2 082
El Wifack Leasing	116 310	132 500	696
El Wifack Leasing	122 380	38 068	557
Tunisie Leasing	110 021	349 319	24 338
El Wifack Leasing	132 750	24 147	118
El Wifack Leasing	139 340	370 911	13 845
El Wifack Leasing	127 920	1 302 176	124 153
Tunisie Leasing	112 935	78 136	3 134
El Wifack Leasing	154 170	56 271	6 361
El Wifack Leasing	161 750	164 487	20 405
El Wifack Leasing	163 850	57 069	7 440
El Wifack Leasing	162 800	770 160	109 233
El Wifack Leasing	162 830	286 441	37 610
UBCI	327 480	80 137	11 917
El Wifack Leasing	185 270	68 400	7 960
Total			374 952

VIII. Intérêt Sur Crédit Bancaires Non Encore Échus.

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BH	3 000 000	1 147
BNA	4 000 000	537 404

BH	145 000	22 455
BH	6 855 000	1 573 517
BTK	4 000 000	783 901
Total		2 918 423

IX. Tableau De Passage Des Charges Par Nature Aux Charges Par Destination:

La classification des produits et des charges de l'exercice 2015 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
Coefficient		5%	20%	5%	70%
Achats Consommés	24 178 373	1 208 919	4 835 675	1 208 919	16 924 861
Autres Charges d'Exploitation	3 035 911	151 796	607 182	151 796	2 125 138
Frais de Personnel	5 053 471	252 674	1 010 694	252 674	3 537 429
Impôts et Taxes	158 069	7 903	31 614	7 903	110 648
Dotations Aux Amort Et Prov nettes des reprises	4 663 123	233 156	932 625	233 156	3 264 186
Charges Financières	4 259 598	212 980	851 920	212 980	2 981 719
TOTAL	41 348 544	2 067 427	8 269 709	2 067 427	28 943 981

X. Les Immobilisations Acquisées En Leasing:
Contrat N°240350: KERAJET

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	103 189	3 316	106 505
Total	103 189	3 316	106 505

Contrat N°73450: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	38 248	1 788	40 036
Total	38 248	1 788	40 036

Contrat N°89000: Ligne de Triage Mectiles Italia

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	45 942	2 082	48 024
Total	45 942	2 082	48 024

Contrat N°116310: Mercedes Benz E 200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	20 900	696	21 596
Total	20 900	696	21 596

Contrat N°122380: Chariot élévateur CLARK

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	10 880	557	11 437
Total	10 880	557	11 437

Contrat N°110021: Machine digitale de décoration

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	73 197	15 502	88 699
2017	80 757	7 942	88 699
2018	36 063	895	36 958
Total	190 017	24 339	214 356

Contrat N°132750: Partner 1,9 L BVN

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 423	118	4 541
Total	4 423	118	4 541

Contrat N°139340: 2 TRACTEUR HYUNDAI 600L + BENNE + PLATEAU

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	98 254	11 073	109 327
2017	79 224	2 771	81 995
Total	177 478	13 844	191 322

Contrat N°127920: Machine de décoration system

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	242 167	69 535	311 702
2017	269 376	42 326	311 702
2018	247 459	12 292	259 751
Total	759 002	124 153	883 155

Contrat N°112935: 02 Chariots élévateurs DIESEL

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	20 541	2 434	22 975
2017	18 446	700	19 146
Total	38 987	3 134	42 121

Contrat N°154170: 02 Tracteur agricole MAHINDRA+ Godget + remorque

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	10 974	3 254	14 228
2017	12 080	2 148	14 228
2018	13 298	930	14 228
2019	2 343	28	2 371
Total	38 695	6 360	45 055

Contrat N°161750: 02 Tracteur routier SCANIA (3942 TU 174)

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	31 396	9 790	41 186
2017	34 417	6 769	41 186
2018	37 729	3 457	41 186
2019	16 772	388	17 160
Total	120 314	20 404	140 718

Contrat N°163850: Chariot élévateur Clark + gerbeur électrique

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	10 866	3 564	14 430
2017	11 961	2 469	14 430
2018	13 166	1 264	14 430

2019	5 870	142	6 012
Total	41 863	7 439	49 302

Contrat N°162800: Machine de décoration carreaux Creadigit

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	124 331	47 266	171 597
2017	136 801	34 796	171 597
2018	150 521	21 076	171 597
2019	136 905	6 093	142 998
Total	548 558	109 231	657 789

Contrat N°162830: Ligne de profilage

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	46 534	15 215	61 749
2017	50 226	11 523	61 749
2018	54 211	7 538	61 749
2019	58 513	3 237	61 750
2020	10 194	98	10 292
Total	219 678	37 611	257 289

Contrat N°327480: 2 CHARIOTS HYNDAI 3 T

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	18 255	5 605	23 860
2017	19 937	3 923	23 860
2018	21 774	2 086	23 860
2019	11 628	302	11 930
Total	71 594	11 916	83 510

Contrat N°185270: Citroën C5

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	21 340	5 192	26 532
2017	23 976	2 557	26 533
2018	8 633	211	8 844
Total	53 949	7 960	61 909

**TROISIEME CHAPITRE :
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 Juillet 2016**

ORDRE DU JOUR

- 1.** Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- 2.** Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- 3.** Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 4.** Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 5.** Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2015,
- 6.** Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015,
- 7.** Affectation du résultat,
- 8.** Quitus aux administrateurs,
- 9.** Questions diverses,
- 10.** Pouvoir pour formalités.

PROJET DE RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2016

Projet de la 1^{ère} résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion préparé par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2015

Après lecture du rapport de gestion et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, relatifs à l'exercice 2015, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 2^{ème} résolution : Approbation des états financiers de l'exercice 2015

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2015 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2015 un résultat net après modifications comptables bénéficiaire s'élevant à 11 344 dinars.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 3^{ème} résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2015

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2015 comme suit :

	En dinars
Bénéfice net de l'exercice 2015	11 344,425
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 3 du PV DE L'AGO du 24 juin 2015)	2 063 534,139
Base de calcul de la réserve légale	2 074 878,564
(-) réserve légale (5%)	-103 743,928
Bénéfice disponible	1 971 134,636
(-) Dividende (soit 0,040 dinars de dividende /action)	-1 048 000,000
Résultat reporté 2015	923 134,636

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 4^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société " Abdennadher Bricolage Center"

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la convention suivante :

- La vente à la société « ABC » de marchandises pour un montant de 2 463 218 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 90 435 dinars.
- L'achat auprès de la société « ABC » de marchandises pour un montant de 244 dinars TTC. Le compte fournisseur « ABC » est soldé au 31 décembre 2015
- L'acquisition auprès de la société « ABC » d'une voiture CITROEN C5 (536 TU 148) pour un montant de 35 000 dinars.

Mr Lotfi ABDENNADHER et le représentant de la société SOMOCER n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée à des présents.

(Compte non tenu des actions de la société SOMOCER et de Mr Lotfi Abdennadher)

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 5^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société SOMOCER

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

- La vente de marchandises à la société « SOMOCER » pour un montant de 5 167 140 dinars TTC. Le compte client « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 805 155 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOMOCER » pour un montant global de 16 472 886 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SOMOCER » présentent au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 2 178 063 dinars.
- La location auprès de la société SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1 200 dinars TTC.
- Le compte débiteur divers « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 26 586 dinars.

Le représentant de la société SOMOCER, celui de la société Ab Corporation et Mr Lotfi Abdennadher n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée à des présents.

(Compte non tenu des actions de la société SOMOCER, de la société Ab Corporation et de Mr Lotfi Abdennadher)

Projet de la 6^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société AGRIMED

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

La vente de marchandises à la société « AGRIMED » pour un montant de 5 941 dinars TTC. Le compte client « AGRIMED » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 2 316 dinars.

Mr Lotfi ABDENNADHER n'a pas pris part au vote. Ses actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée à des présents.

(Compte non tenu des actions Mr Lotfi ABDENNADHER)

Projet de la 7^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société AB -CORPORATION

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

- L'assistance en matière juridique, contentieux, comptable, fiscale, investissement, financement, contrôle de gestion et systèmes d'information par la société « AB CORPORATION » au profit de la société « SOTEMAIL » pour une période d'une année renouvelable, débute le 1^{er} janvier 2014 et ce moyennant un montant mensuel de 20 000 dinars hors TVA avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé par la société « AB CORPORATION » à la société « SOTEMAIL » s'est élevé en 2015 à 297 365 dinars toutes taxes comprises.

Le compte fournisseur « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 35 561 dinars.

- L'octroi en 2014 à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 1 000 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 70 000 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

- L'octroi en 2014 à l'AB-CORPORATION par la SOTEMAIL d'un prêt pour un montant de 437 000 dinars.

Les intérêts calculés sur la base d'un taux de 7% l'an s'élèvent au 31 décembre 2015 à 30 590 dinars hors taxes.

Ce crédit est assorti d'une garantie donnée par la société AB-CORPORATION sur les actions détenues par elle dans le capital de la société SOMOCER jusqu'à concurrence du montant du crédit majoré des intérêts conventionnels.

- Le compte débiteur divers « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 504 803 dinars.
- Le compte client « AB CORPORATION » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 1 742 dinars.

Le représentant de la société Ab CORPORATION ainsi que M.Lotfi Abdennadher n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions de la société AB CORPORATION et de M.Lotfi Abdennadher)

Projet de la 8^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées conclues avec la société SANIMED

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

Des ventes de marchandises à la société « SANIMED » pour un montant de 1 026 dinars TTC. Les comptes clients ordinaires « SANIMED » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 429 dinars, Les comptes clients douteux « SANIMED » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteurs de 473 dinars.

Le représentant de la société Ab CORPORATION ainsi que M.Lotfi Abdennadher n'ont pas pris part au vote. Leurs actions n'ont pas été prises en comptes pour le calcul du quorum et de la majorité.

A cet effet, le quorum a été recalculé.

Cette résolution est adoptée àdes présents.

(Compte non tenu des actions de la société AB CORPORATION et de M.Lotfi Abdennadher)

Projet de la 9^{ème} résolution : Approbation des rémunérations, et avantages octroyées au Directeur Général et au Directeur Général Adjoint

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions suivantes :

Le Directeur Général bénéficie d'une rémunération mensuelle nette d'un montant de 10 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant avec un maximum de 750 dinars par mois, des frais de communication téléphoniques ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une rémunération mensuelle nette s'élevant à 5 000 dinars sur la base de 13 mensualités par an, des frais de carburant d'un montant de 400 dinars par mois, des frais de communications téléphoniques pour un montant de 150 dinars par mois ainsi que d'une voiture de fonction avec toutes les charges y afférentes.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 10^{ème} résolution : Quitus au conseil d'administration pour sa gestion au titre de l'exercice 2015

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration et au directeur général pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2015.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 11^{ème} résolution : Fixation des jetons de présence au titre de 2015

L'Assemblée Générale fixe à 135 000 dinars, le montant global brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2015. L'Assemblée Général charge le conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2015 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est approuvée à

Projet de la 12^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est approuvée à ..

QUATRIEME CHAPITRE : Document D'information

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du règlement portant sur l'appel public à l'épargne, nous vous soumettons le présent document d'information relatif à l'assemblée Générale Ordinaire.

Nous vous informons que les avis de convocation à la présente Assemblée ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne n°83 du 12 juillet 2016 et dans deux quotidiens de Tunis, Assabeh (en arabe) et le temps (en français), et ce, dans les conditions et les délais prescrits par la réglementation en vigueur et les statuts.

Les rapports d'activité et des commissaires aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant les délais légaux.

I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

La société a pour objet la fabrication et la commercialisation de carreaux céramiques et grès porcelaine pour le revêtement de sol et de mur.

Dénomination sociale	Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Date de constitution	21 juin 2002
Forme juridique	Société Anonyme
Registre de commerce n°	B13339 2002
Siège social	Menzel Hayet - 5033 Zaramdine - Monastir- Tunisie
Tél :	73 610 772
Fax	73 610 778
Marché de la cote	Marché Alternatif
Code Sticodevam	TN0007600018.

II- Renseignements Concernant l'assemblée

2.1- Le conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se compose au 31 décembre 2015 comme suit :

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat
M. Lotfi Abdennadher	Lui-même	Président	2014-2016
Société SOMOCER	M. Riadh Jaidene	Membre	2014-2016
ATD SICAR	M .Ichraf ben sedrine	Membre	2014-2016
ATD SICAR	Saif Eddine Béjaoui	Membre	2014-2016
Société Ab-Corporation	Yassine Lâamouri	Membre	2014-2016
M. Abdelmajid Aoudni	Lui-même	Membre	2014-2016
M. Karim Abdennadher	Lui-même	Membre	2014-2016
M. Khémis Baba	Lui-même	Membre	2014-2016

Le mandat des administrateurs de SOTEMAIL prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur l'exercice 2016.

2.2- Commissariat aux comptes

Le commissariat aux comptes se compose au 31 décembre 2013 comme suit:

- La société KBH Audit & Conseil membre de l'OECT
Rue Ahmed Aloulou, Immeuble Nozha, bureau n°3
Sfax El Jadida
Tél: 74 401 252
Fax: 74 401 253
Email : info@kbh-tunisia.com
Représentée par son associé M.Nizar Barkia,
Et dont le mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2014 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- La société CRG Audit membre de l'OECT
42, avenue Habib Bourguiba - Bloc c 5ème étage apt n°5
3000 SFAX
Tél: 74 297 709/719
Fax 74 297 729
Représentée par sa gérante Mme Chiraz Ghorbel,
Et nommée co-commissaire aux comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Juin 2014 pour trois (3) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2.2- Personnes Intéressées dans certains points de l'ordre du jour

D'après les informations disponibles et selon l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration, nous n'avons pas relevé de données dans ce sens.

III- RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CAPITAL SOCIAL ET AUX DROITS DE VOTE

3.1- Nombre de titres comportant droit de vote

Le capital social de SOTEMAIL s'élève, au 31 décembre 2015, à 26 200 000 dinars divisé en 26 200 000 actions de 1 dinar de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote.

3.2- Date d'inscription au registre des actionnaires

Le capital social de la société, étant de 26 200 000 Dinars au 31 décembre 2015 divisé en 26 200 000 actions, a connu l'évolution suivante :

Décision	Nominal	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
			Montant en DT	Nombre d'actions	montant en DT	Nombre d'actions
AGC du 21/06/2002	100	Capital initial	2 010 000	20 100	2 010 000	20 100
AGE du 18/06/2003	100	Aug. de capital	1 005 000	10 050	3 015 000	30 150
AGE du 19/03/2005	100	Aug. de capital	3 416 500	34 165	6 431 500	64 315
AGE du 23/03/2006	100	Aug. de capital	910 000	9 100	7 341 500	73 415
AGE du 15/05/2006	100	Aug. de capital	1 000 000	10 000	8 341 500	83 415
AGE du 30/04/2007	100	Aug. de capital	1 404 000	14 040	9 745 500	97 455
AGE du 03/04/2008	100	Aug. de capital	1 200 000	12 000	10 945 500	109 455
AGE du 11/04/2008	100	Aug. de capital	1 200 000	12 000	12 145 500	121 455
AGE du 24/04/2008	100	Aug. de capital	500 000	5 000	12 645 500	126 455
AGE du 24/07/2008	100	Trans en SA				
AGE du 30/08/2008	100	Aug. de capital	2 000 000	20 000	14 645 500	146 455
AGE du 18/06/2010	100	Aug. de capital	1 354 500	13 545	16 000 000	160 000
AGE du 04/10/ 2010	100	Aug. de capital	7 000 000	70 000	23 000 000	230 000
AGE du 18/03/2011	1	Réduction de la valeur nominale	23 000 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000
AGE du 16/04/2013	1	Aug. de capital	3 200 000	3 200 000	26 200 000	26 200 000

3.3- Actionnaires détenant plus que 5% du capital

Nous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus de 5 % du capital social et des droits de vote au 31/12/2015. Nous précisons que le capital social s'élève à 26 200 000 DT, divisé en 26 200 000 actions de Un dinar (1D) de nominal, toutes ordinaires, donnant droit aux mêmes droits de vote :

Actionnaires	Nombre d'actions et droits de vote	Montant en Dinars	% de capital et des droits de vote
SOMOCER	14 639 532	14 639 532	55,876%
ATD SICAR	8 008 298	8 008 298	30,566%
ATD SICAR FG ATB	987 026	987 026	3,767%